

TRAITÉ DE BUDAPEST SUR LA RECONNAISSANCE  
INTERNATIONALE DU DÉPÔT DES MICRO-ORGANISMES  
AUX FINS DE LA PROCÉDURE EN MATIÈRE DE BREVETS

À remplir  
en double  
exemplaire

REQUÊTE  
EN REMISE D'ÉCHANTILLONS  
DE MICRO-ORGANISMES DÉPOSÉS  
(règle 11.3.b))

DESTINATAIRE

NOM ET ADRESSE DE  
L'AUTORITÉ DE DÉPÔT INTERNATIONALE

LE SOUSSIGNÉ DEMANDE LA REMISE D'UN ÉCHANTILLON DU MICRO-ORGANISME IDENTIFIÉ CI-APRÈS,  
CONFORMÉMENT À LA RÈGLE 11.3.b) DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE BUDAPEST

I. IDENTIFICATION DU MICRO-ORGANISME

Numéro d'ordre du dépôt :

Nom du déposant<sup>1</sup> :

Référence d'identification donnée par le déposant<sup>1</sup> :

Désignation taxonomique proposée, le cas échéant, par le déposant<sup>1</sup> :

II. DEMANDE D'INFORMATIONS

Le soussigné

demande

ne demande pas

l'indication des conditions utilisées par l'autorité de dépôt internationale pour cultiver et conserver le micro-organisme.

<sup>1</sup> À indiquer si la partie requérante connaît ces données.

<sup>2</sup> Cocher la case qui convient.

III. PARTIE REQUÉRANTE	
Nom et adresse :	Signature <sup>4</sup> :
Adresse électronique <sup>3</sup> :	Date :
Numéro de téléphone <sup>3</sup> :	

<sup>3</sup> Bien que ces informations soient facultatives, elles peuvent faciliter les communications ultérieures entre la partie requérante et l'autorité de dépôt internationale (ADI). Conformément à la règle 11.4.g) du règlement d'exécution du Traité de Budapest, une copie du présent formulaire sera jointe à la notification envoyée par l'ADI au déposant du micro-organisme.

<sup>4</sup> Lorsque la signature est requise au nom d'une personne morale, le nom dactylographié de la (des) personne(s) physique(s) qui signe(nt) au nom de la personne morale doit accompagner la (les) signature(s).